



Rôle d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

Descripteur du rôle

CMAD | Cadre Mondial d'Apprentissage et de Développement

Le descripteur du rôle aidera l'industrie antidopage en clarifiant les principales caractéristiques des rôles clés de l'antidopage. Il peut être utilisé pour soutenir le développement d'une description de poste lorsqu'une organisation antidopage (OAD) cherche à recruter des praticiens de l'AUT. Les OAD devraient adapter ce descripteur de rôle à leurs besoins et réalités spécifiques.

Le descripteur du rôle de l'AUT fournit un aperçu de haut niveau de ce rôle et comprend les éléments suivants :

Objectif principal du rôle de l'AUT

Résumé du rôle

Les principales responsabilités

Qualités et attributs

Qualifications et expérience

Organisations patronales typiques

Exemple de titres de poste

Des possibilités de progression de carrière et de développement professionnel pour les praticiens exerçant cette fonction



Objectif principal du rôle de l'AUT

Le rôle de l'AUT contribue au programme antidopage de l'OAD en soutenant la protection de la santé des sportifs par la gestion d'un programme d'AUT qui permet aux sportifs de demander une AUT qui est examinée et traitée équitablement, conformément aux règles applicables

L'attribution des fonctions couvertes par ce rôle à une personne ou à une équipe de personnes au sein de l'organisation antidopage (OAD) dépendra de la taille et de la capacité de l'organisation, ainsi que du contexte national et/ou international.



Résumé du rôle

Le rôle de l'AUT concerne toutes les étapes du processus d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, de la mise en place de processus sécurisés pour examiner les demandes d'AUT à l'enregistrement et à la communication des résultats d'une demande.



Les principales responsabilités

Les fonctions quotidiennes du responsable de l'AUT comprennent généralement les aspects suivants :

Mise en place d'une procédure sécurisée pour recevoir, soutenir et évaluer les demandes d'AUT

Identifier les compétences et les responsabilités de l'organisation pour les demandes d'AUT

S'assurer que les procédures administratives existantes, y compris la tenue de registres, sont conformes au Code de l'AMA et au SIAUT

Aider à la nomination d'un président de comité pour l'AUT approprié et/ou établir/maintenir un comité pour l'AUT dûment qualifié et expérimenté

Capter, le cas échéant, des spécialistes compétents pour la pathologie en question

Gérer des conflits d'intérêts potentiels

Informar et soutenir les membres du comité pour l'AUT

Veiller à ce que toutes les procédures protègent la vie privée du sportif et la protection des données.

Aider les sportifs et leur personnel d'encadrement à faire des demandes d'AUT

Veiller à ce que les informations sur les processus et les ressources en matière d'AUT soient publiées sur le site web de l'OAD.

Aider les sportifs et le personnel d'encadrement des sportifs à remplir la demande d'AUT y compris, le cas échéant, la soumission d'informations complémentaires.

S'assurer que toute demande potentielle d'AUT est nécessaire et relève de la compétence de l'organisation.

Effectuer un contrôle administratif des demandes d'AUT afin de s'assurer que la demande est correctement remplie et qu'elle comporte toutes les pièces justificatives requises.

Respecter toutes les procédures d'enregistrement nécessaires

Tenir le sportif informé de l'état d'avancement de la demande

Soutenir le comité pour l'AUT dans l'évaluation des demandes d'AUT

Fournir la demande d'AUT et toutes les autres informations pertinentes en toute sécurité au comité pour l'AUT

S'assurer que les membres du comité pour l'AUT comprennent parfaitement leurs rôles et responsabilités, y compris le calendrier de la décision d'AUT

Fournir un soutien administratif au comité pour l'AUT afin de s'assurer qu'il respecte les délais convenus.

Le cas échéant, organiser une réunion du comité pour l'AUT afin d'accélérer sa prise de décision.

S'assurer que la révision de l'AUT est documentée conformément aux critères de du SIAUT et que les dossiers sont signés par le président de l'AUT et les collègues concernés.

Examiner les processus, les décisions et les justifications du comité pour l'AUT pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du SIAUT.

Communiquer, enregistrer et contrôler les résultats des demandes d'AUT

Fournir au sportif et à son personnel d'encadrement la décision du comité pour l'AUT dans les délais convenus, en indiquant, le cas échéant, les exigences ou conditions imposées à l'AUT et à la procédure d'appel.

Enregistrer la décision d'AUT dans ADAMS

Contrôler la mise en œuvre continue par les sportifs et leur personnel d'encadrement de toutes les conditions imposées aux décisions d'AUT.

Identifier les tendances des substances faisant l'objet d'une demande



Qualités et attributs

Des valeurs communes dans l'industrie antidopage, quel que soit le rôle qu'assume un praticien, qui doivent être vérifiées chez les candidats au poste, sont :

Intégrité (équité, justice, impartialité, courage, responsabilité)

Excellence (professionnalisme, innovation, qualité, compétence)

Respect (honnêteté, ouverture, inclusion, diversité)

Collaboration (participation, collaboration)

Dévouement (passion)

Le cadre des compétences de base pour les praticiens de l'antidopage décrit plus en détail ces valeurs de base à l'aide d'énoncés descriptifs et saisit les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage. Il s'agit d'un outil utile auquel l'OAD peut se référer si elle cherche à développer la liste des qualités et des attributs qu'un candidat à un poste dans le domaine de l'antidopage doit être capable de démontrer.

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des administrateurs d'AUT dans l'ensemble du secteur antidopage en 2022, une liste de compétences a été identifiée comme étant nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 65% des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste d'administrateur d'AUT :

- Capacité à travailler dans le respect du Code, des standards et de l'éthique
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité.
- Gestion du temps et des priorités
- Rédaction
- L'écoute
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Capacité à travailler sous pression
- Le souci du détail
- Volonté et capacité d'apprendre
- Parler
- Esprit analytique et logique
- Travail d'équipe
- Capacité à effectuer plusieurs tâches à la fois
- Être capable d'utiliser le traitement de texte, les feuilles de calcul, les médias sociaux, la visualisation de données et la communication par courrier électronique.
- Capacité à donner et à recevoir un retour d'information
- Prise de décision
- Planification
- Pensée critique
- Motivation personnelle
- Capacité à enregistrer les processus en détail et avec précision
- Capacité à cibler correctement les communications en fonction de l'auditoire
- Gestion du stress



Qualifications et expérience

La procédure d'AUT est avant tout une procédure administrative et de gestion, mais il est également utile que les candidats aient une certaine expérience de la lutte contre le dopage ou des domaines pharmaceutiques, scientifiques et sanitaires connexes. Les candidats doivent généralement être titulaires de :

Postes subalternes (par exemple, administrateur, directeur adjoint)	Baccalauréat/niveau de premier cycle -ou- Nombre équivalent d'années d'expérience pertinente (0-3 ans)
Postes de direction (par exemple, directeurs, coordonnateurs)	Maîtrise -ou- Nombre équivalent d'années d'expérience pertinente (au moins 5 à 7 ans)

Une expérience de la gestion de dossiers, du soutien

aux comités, de la gestion d'informations sensibles et confidentielles et de l'analyse de documents médicaux est un atout pour ce poste.

Des connaissances et/ou une expérience préalables dans les domaines suivants sont des atouts importants pour un rôle d'AUT :

- Connaissance pratique des structures des systèmes sportifs et antidopage aux niveaux national, régional et international.
- Compréhension des aspects techniques et de gouvernance de la lutte contre le dopage aux niveaux national et international.
- Connaissance pratique des règles et règlements antidopage aux niveaux national, régional et international et des violations des règles antidopage et de leurs conséquences en particulier.
- Expérience de la gestion de procédures administratives et de bureau, telles que la gestion de dossiers et d'archives, et d'autres procédures de bureau.

Employeurs classiques

- Organisation nationale antidopage (ONAD)
- Organisation régionale antidopage (ORAD)
- Fédération internationale du sport (FI)
- Organisation responsable de grandes manifestations (OGM)
- Agence mondiale antidopage (AMA)

Exemple de poste

Responsable des programmes médicaux

Administrateur de l'AUT

Agent de soutien du comité pour l'AUT

Responsable des services aux sportifs

Avancement de carrière et développement professionnel

Les possibilités de progression et de développement dépendent de la taille et de la nature de l'organisme employeur.

L'un des parcours de carrière est une progression linéaire des postes subalternes aux postes de direction dans le cadre de l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, qui va de pair avec des années d'expérience et la preuve d'une formation en gestion et en sciences de la santé pour les postes plus élevés. Une progression de carrière peut conduire à un poste de directeur général ou de président d'une OAD.

Les possibilités de développement professionnel peuvent inclure une formation complémentaire en leadership et en gestion ou en médecine du sport.

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail d'élaboration des standards professionnels, travaille en collaboration avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement de l'AUT a été mené par un groupe de travail technique composé des personnes suivantes

- Dr. Chin Sim Teoh - Président des comités d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques d'Anti-Doping Singapour et de l'Organisation régionale antidopage de l'Asie sud est
- Yujin Hong - KADA
- Tommasina Barberini - NADO Italia
- Gina Maria Gil Herrera - Mindeporte
- Richard Mohr - USADA
- Rebecca Lee - UEFA
- Dr. David Gerrard - FINA
- Katia Alloun - WADA

Ce groupe était présidé par des praticiens de l'éducation issus de l'industrie antidopage :

- Alexis Cooper - SIA

Gestion de la qualité

Version: 1.0

Approuvé par : Comité d'éducation de l'AMA

Date d'approbation : Avril 2023

Date de publication : Mai 2023

Aperçu du GLDF

L'une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'"accroître l'impact". Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à "développer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage".

En conséquence, en avril 2020, le département d'Éducation de l'AMA a commencé à développer un cadre mondial d'apprentissage et de développement (GLDF), à travers lequel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles liés à la lutte contre le dopage sont développées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et d'autres parties prenantes dans le monde au sein de l'écosystème de la lutte contre le dopage. Le GLDF établit des descripteurs du rôle, des normes professionnelles et des activités de formation et de développement à l'échelle mondiale pour les rôles de praticien dans l'industrie antidopage.

Les descripteurs du rôle ont été utilisés par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Ils peuvent être lus en parallèle avec :

- (1) les normes professionnelles pour la fonction correspondante, qui décrivent le niveau de compétence attendu pour une fonction donnée
- (2) le cadre de compétences de base antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage.

*** Les normes professionnelles sont des références de bonne pratique et décrivent la norme de compétence attendue pour un rôle donné. Elles ne doivent pas être confondues avec les Standards internationaux, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, cherchent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.***